



HAL
open science

Élaboration d'un thésaurus pour l'indexation d'un fonds documentaire

Aïcha Rahal

► **To cite this version:**

Aïcha Rahal. Élaboration d'un thésaurus pour l'indexation d'un fonds documentaire. Sciences de l'information et de la communication. 2004. dumas-01580908

HAL Id: dumas-01580908

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01580908>

Submitted on 8 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aïcha RAHAL

MASTER1, MENTION SID
(Sciences de l'Information et du Document)

MEMOIRE DE STAGE & RECHERCHE
Mission effectuée du 12 décembre 2003 au 25 juin 2004

Au
MUSEE DE FLANDRE
147 rue de la Gare, 59270 Bailleul

ELABORATION D'UN THESAURUS POUR L'INDEXATION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Sous la direction de :
M. Ismaïl TIMIMI (responsable universitaire)
Me Sandrine VEZILIER (tutrice professionnelle)

Soutenu le 24 septembre 2004 à l'UFR IDIST
Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois)
BP 49, 59650 Villeneuve d'Ascq Cedex

Année Universitaire 2003 / 2004



2005*298
04 S DPU RAH



D'après Bruegel le Vieux (1525/30-1569), Prédication de Saint-Jean Baptiste, Musée de Budapest

Iconoclasme

DANS L'IMBROGLIO DE LA VILLE, converger vers l'installation qui barre tout point de vue. Déambuler lentement le long de celle-ci comme on explorerait une ligne de fracture. La limite fait affront :

Copies

DÉFENSE D'AFFICHER!

Soudain s'impose une irrépressible envie d'expression. Puis on toise en passant les tasseaux.

Suivre le cheminement balisé, le parcours jalonné d'images et de traces et donner libre cours à sa réflexion... Images des confins, ceux des Pays-Bas espagnols et de la France ; rêve d'horizons lointains.

Au fur et à mesure, emboîter le pas, se faire mètre étalon et la palissade, en état de frontière, devient simple expression de **L'UNITÉ DE LIEU.**

Réforme



Rubens (1577-1640), Le Triomphe de la Foi, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes © RMN - Ojeda / El Majd

Commune

Frontière

PERSPECTIVES CAVALIÈRES, images fichées dans le bois. Campagnes militaires, placards, affiches, humanisme, troubles, passions et transports de l'âme : c'est l'Histoire de l'Europe qui se trame. La guerre est un théâtre, le théâtre c'est la guerre. Se cacher ou fuir ? Racine pose la question. La réponse c'est Rubens, l'anversois au retour d'Italie, c'est Van der Meulen le Bruxellois, tous deux sujets convoqués par le Roi Soleil.

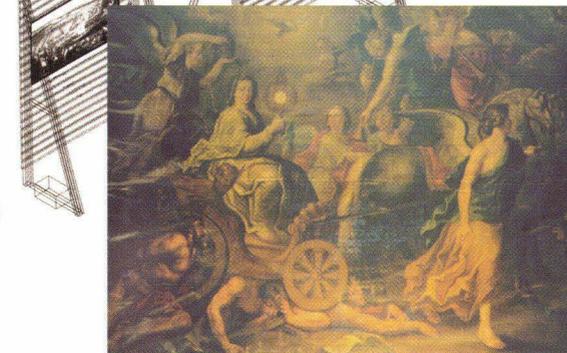
PATRIMOINE

Persistance des images du pouvoir dans les regards. Pouvoir des images qui s'impriment dans les esprits. Que personne ne s'échappe ! Point de fuite. La frontière se cristallise dans une implacable mise en ordre. Le pré carré de Vauban est implanté. Unité de lieu, **UNITÉ DE L'ACTION.**



Atelier de Van Der Meulen (1632-1690), La défaite de l'armée espagnole près du canal de Bruges, Versailles © RMN - G. Blot

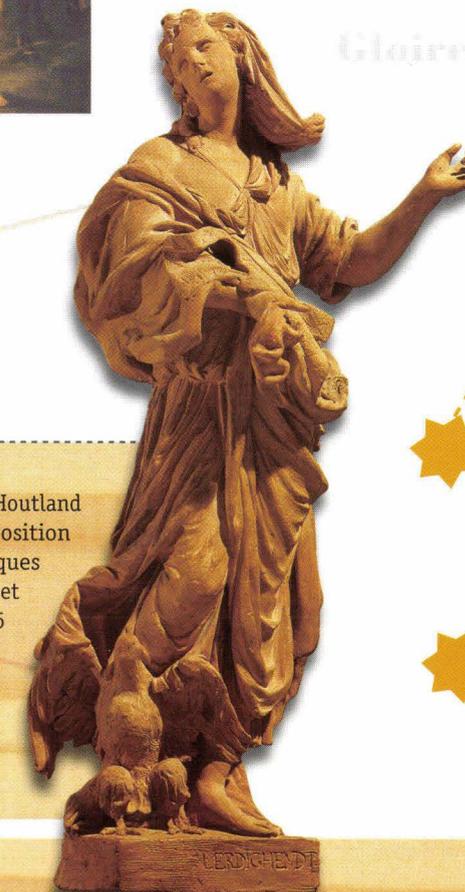
Canon



D'après Rubens (1577-1640), Le Triomphe de l'Eucharistie, église de Quaiédypre

Stratégie

Gloire



LE SITE DE CASSEL et plus largement l'Houtland — pays du bois — tient une position clé dans l'histoire de la Flandre. À quelques pas de distance, entre Steenvoorde et Noordpeene, en un siècle de temps, (1566 - 1677) les images sont victimes de l'iconoclasme religieux le plus spontané. Apparaît la peinture d'apparat la plus sophistiquée.

Triomphe

Avec le triomphe de l'Eucharistie, la totalité de la composition artistique se réunit dans le diaphragme blanc de l'ostensoir. Sentiment de puissance et d'éternité. Unité de lieu, unité d'action, **UNITÉ DE TEMPS.**

Dieu, l'État, la ville, le pain, les gens comme vous et moi sommes **PRÉSENTS.**

Remerciements

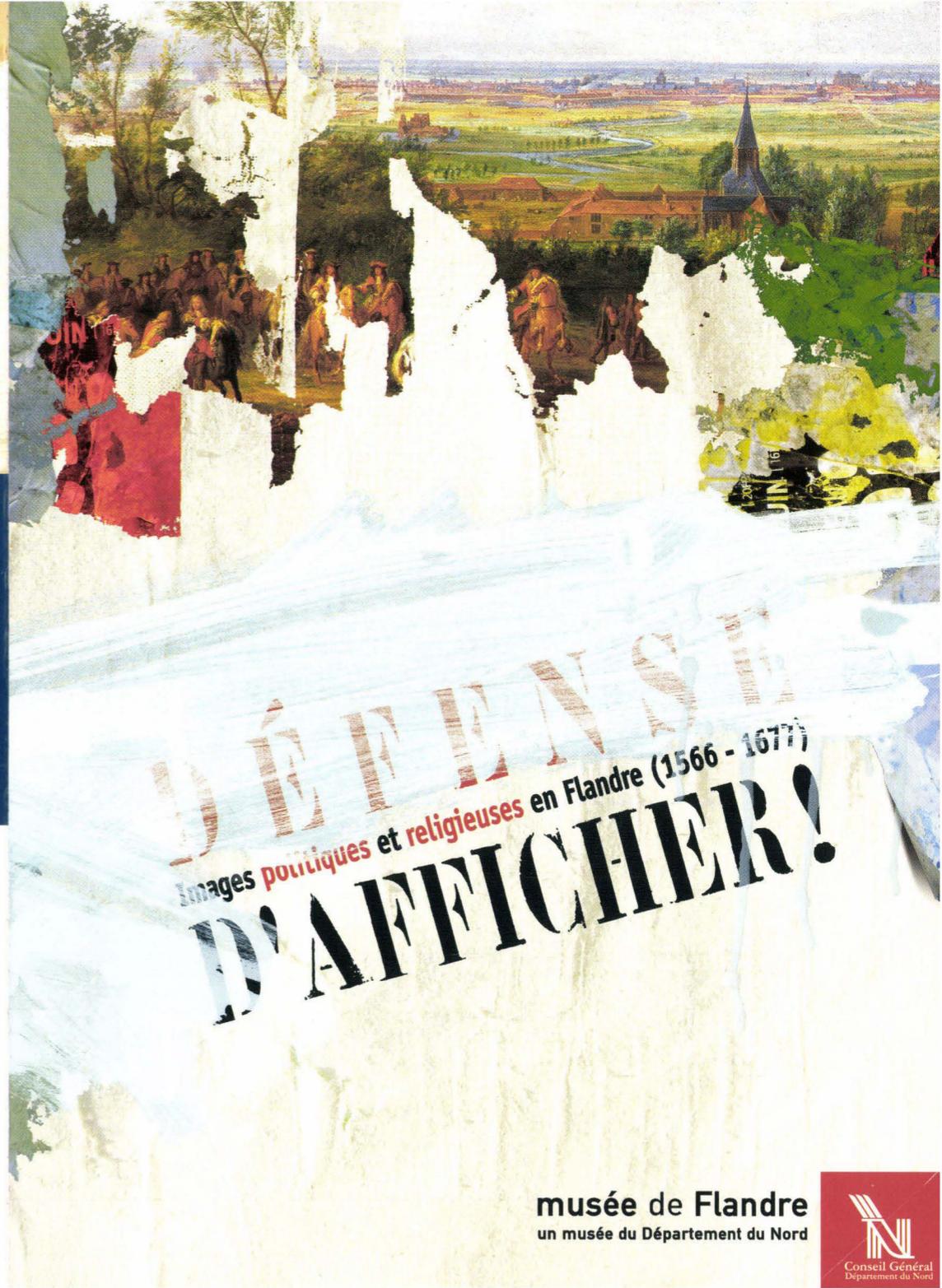
Je tiens à remercier ma tutrice professionnelle, Sandrine Vézilier, pour ses conseils et cette année de travail en sa compagnie qui m'a beaucoup apportée, que ce soit d'un point de vue professionnel ou humain. Je tiens également à remercier le Musée de Flandre pour son accueil chaleureux à mon égard.

Je remercie également Monsieur Timimi, mon tuteur professionnel, pour ses conseils durant mon stage, ainsi que l'ensemble des professeurs de première année de MASTER SID pour les savoirs et l'expérience acquis cette année.

SE PERDRE et revenir sur ses pas. Passe le temps...
 Combien de tableaux partis en fumée ? N'avoir désormais d'yeux
 que pour la science et les constellations. Les vernis s'écaillent et
 l'humidité ronge les toiles... Marche le progrès. Démarche de
 valorisation du patrimoine à contre-temps quand souffle le vent de la
 création. Nouvelles fonctions, nouveaux usages, nouvelles significations :
 Septentrion annonce demain... Et les expressions de la vie quotidienne
 fécondent les espaces que l'on croyait perdus à jamais. Les affiches
 et les projets fleurissent, la palissade et les passants prennent racine,
 le territoire se redéploie et **L'ART REND LA VILLE PLUS
 BELLE QUE LA VILLE.**



Vue sur Münster, le siège de Lille en 1667, Musée des Beaux-Arts de Dijon © François Jay



LE MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE FLANDRE développe un vaste programme
 d'activités culturelles « hors les murs ». Abrisé dans l'Hôtel de la Noble-
 Cour sur la Grand Place de Cassel, c'est un fleuron de l'architecture civile
 des XVI^e et XVII^e siècles.

En travaux, le musée renforce sa volonté de faire découvrir à tous la
 culture flamande par une large place accordée aux créations artistiques
 d'aujourd'hui. Ainsi propose-t-il des ateliers vacances pour les enfants et
 les ados de 6 à 15 ans, des ateliers pour les adultes, les écoles et notam-
 ment les collèges, des conférences ainsi que des expositions temporaires
 dans divers lieux de Flandre.

fermé pour travaux ; pour toute correspondance : 147, rue de la Gare 59270 Bailleul
 tél. : 03 28 49 10 97 • fax : 03 28 49 18 47 • e-mail : museedeflandre@cg59.fr

Représentation

PROJET

Territoire

Horizon

Point de vue



© Pierre Cheuva



Porte de Roubaix, installation de Keichi Tahara, Conseil Général du Nord 2004 © Pierre Cheuva



musée de Flandre
 un musée du Département du Nord



musée de Flandre
 un musée du Département du Nord



SOMMAIRE

Introduction

I) L'entreprise et le thème liés à ce projet

- 1) Présentation du Musée. Son histoire
 - Naissance et histoire du Musée de Flandre
 - Composition des collections.
 - L'équipe du Musée et sa situation actuelle.
- 2) Les différentes activités du Musée
 - Les expositions
 - Les travaux de publication.
 - Les activités pédagogiques
- 3) Présentation du fonds documentaire
 - La politique d'acquisition
 - Le fonds documentaire
- 4) L'utilisation de ce fonds documentaire
 - L'organisation d'expositions
 - Les ateliers pédagogiques
 - La rédaction de publications
- 5) Définition du projet de stage et les difficultés mises en avant par ce projet
 - Les difficultés liées au langage naturel
 - Les difficultés cognitives
 - Le thésaurus : un outil de médiation ?

II) La réflexion préalable au projet

- 1) Définition d'un thésaurus
- 2) Principes de fonctionnement d'un thésaurus
- 3) L'importance d'un thésaurus au sein d'un centre de documentation
- 4) Les sources d'information mobilisées
- 5) Les difficultés (d'ordre cognitif) liées à un thésaurus

III) Démarche et choix réalisés

- 1) Analyse du fonds documentaire
- 2) La collecte du vocabulaire
- 3) Choix des descripteurs
- 4) Choix des relations entre descripteurs
- 5) Adaptation du Thésaurus aux normes (Utilisation du Logiciel *Multites*)

IV) Réalisations et perspectives

- 1) Présentation du logiciel documentaire *Mobytext*
- 2) Utilité du Thésaurus à l'intérieur du logiciel et pour l'indexation
- 3) Réalisation et entrée du Thésaurus
- 4) Le système de cotation créé
- 5) Les perspectives : faciliter les recherches documentaires et l'indexation

Conclusion

4) Un aperçu des activités pédagogiques du Musée

Musée de Flandre
un musée du Département du Nord
Cassel

10/12 ans

Livret découverte



Exposition « La convivialité en Flandre »

présentée du 16/03 au 15/09/2002

2004 a vu la ville de Lille consacrée capitale européenne de la culture. Grâce à cet événement, des millions de personnes ont pu assister à des expositions exceptionnelles telles celle consacrée au peintre Rubens. Mais l'ensemble de ces expositions révèle l'enjeu réel que représente un musée. En effet, celui-ci doit conserver des collections prestigieuses, mais également les mettre en exergue pour l'ensemble de la société.

Dans le cadre de mon stage pour le Musée départemental de Flandre, je me suis rendue compte de l'importance des sources documentaires au sein d'un musée. Ces centres culturels ont besoin d'informations à la fois fiables et très ciblées. L'organisation des expositions et des activités au sein d'un musée amène à réaliser des recherches documentaires approfondies. De ce fait, un centre de documentation dans un musée joue un rôle stratégique à ne pas négliger.

Lors de mon stage pour le Musée de Flandre, un fonds documentaire d'environ mille ouvrages m'a été confié. L'ensemble de ces monographies représentaient un fonds documentaire spécialisé dans le domaine de l'art, et en rapport avec le patrimoine du Musée. L'attachée de conservation avait commencé à recenser l'ensemble de ces ouvrages, mais son travail avait été dérobé. J'ai donc dû m'occuper de ce fonds documentaire qui n'était pas encore rangé matériellement et indexé. Ma mission consistait à créer un thésaurus afin de permettre l'indexation de ce fonds au sein d'une base de données. Le thésaurus a permis aussi d'élaborer un plan de classement afin de retrouver les documents d'un point de vue matériel.

Dès lors, le problème principal que j'ai dû résoudre est de savoir comment indexer un fonds aussi spécialisé. En quoi un thésaurus thématique et hiérarchique constituait un début de réponse ? L'élaboration de ce thésaurus s'est scindée en plusieurs étapes. Tout d'abord il sera important de comprendre le fonctionnement du Musée ainsi que l'utilité d'un fonds documentaire au sein de celui-ci. Cette analyse permettra de mieux envisager le projet de mon stage et l'utilité d'un thésaurus pour l'indexation de monographies. D'autre part, une deuxième partie déterminera quelle réflexion a été approfondie avant l'élaboration du thésaurus. Celle-ci a été nécessaire afin de déterminer les normes de construction de thésaurus à respecter. Ce travail a permis aussi de voir quelles réalisations ont déjà été accomplies dans le domaine des thesaurii. L'ensemble de la démarche sera décrite dans la quatrième partie. En effet, le thésaurus que j'ai dû mettre en œuvre devait être spécialisé dans les domaines qui

Le musée de Flandre te souhaite la bienvenue et t'invite à découvrir par toi-même l'exposition à l'aide de ce petit livret.

L'exposition se compose de quatre boîtes qui abordent quatre thèmes de « La convivialité en Flandre » : le carnaval, les fêtes et les kermesses, l'estaminet et les restaurations des têtes de carnaval.

Si tu as un problème, n'hésite pas à demander de l'aide au guide.

Bonne visite.

1- A l'entrée du musée, des affiches sont présentées. Qu'annoncent-elles ?

.....



Boîte n°1 | Le carnaval

Le réveil

Le lundi de Pâques à Cassel, dès l'aube, un rituel a lieu. De nombreux casselois s'empressent de se lever pour suivre le tambour-major qui annonce le début du carnaval.



intéressaient le Musée. De ce fait la collecte du vocabulaire ainsi que l'ensemble du travail d'élaboration du thésaurus est à préciser. Enfin, les réalisations mises en place grâce au thésaurus ainsi que les perspectives qui sont apparues par le biais de cet outil documentaire feront l'objet d'une dernière partie.

Ainsi la gestion de l'information apparaît comme indispensable afin que celle-ci soit retrouvée et utilisée à bon escient. Par conséquent, il semble nécessaire de se demander si un thésaurus est un moyen d'organisation fiable au sein d'un fonds documentaire.

3- Pourquoi le diable sort-il par la cheminée ?

- Car il fait trop chaud dans le four
- Car la vieille dame s'est transformée en diable
- Car vouloir redevenir jeune est diabolique

La sortie du géant

[Tableau d'Alexis Bafcop]

1- Trouve les mots manquants :

Le carnaval est l'occasion de se. , de faire la

On garde la tradition du pour se dissimuler et ainsi faire ce que l'on veut tout en s'amusant.

Le mot provient d'une expression latine signifiant : « Oter la viande ».

Il précède le , alors on fait la fête avant de se priver.

Certains personnages du premier plan proviennent de la commedia dell'arte, tels que A. et P.

Définition ► Dans la religion catholique, le **Carême** est une période d'abstinence et de privation qui dure 46 jours entre le Mardi gras et le jour de Pâques.



I) L'entreprise et le thème liés à ce projet

1) Présentation du Musée. Son histoire.

1.1) Naissance et histoire du Musée de Flandre.

Le Musée de Flandre, anciennement appelé Musée de Cassel, est un musée récent puisque celui-ci fut créé au XIX^{ème} siècle (en 1837) grâce à un don d'une association. Le Musée est créé alors qu'à l'époque, en France, les collectes de traditions populaires sont de plus en plus nombreuses. Après la première Guerre Mondiale, ce Musée devient un témoignage de l'histoire locale car une grande partie des collections ainsi que l'Hôtel de ville témoignent des modes de vie tout au long du XIX^{ème} siècle.

L'ensemble du Musée comporte des reconstitutions de scènes de la vie quotidienne à Cassel au siècle dernier. Ainsi, on y trouve la reconstitution d'un estaminet, d'une cuisine flamande ou de la salle de la châtelainie. A cet héritage d'intérêt ethnographique s'ajoutent des collections en rapport avec la première Guerre Mondiale ainsi que des objets permettant de donner vie au bureau du Maréchal Foch qui a séjourné à Cassel durant cette période.

Ce Musée illustre aussi l'histoire locale grâce à l'Hôtel de la Noble Cour dans lequel il s'est établi après la seconde Guerre Mondiale, avec le soutien de la Direction des Musées de France, en 1964. Ce bâtiment abritait jusque la Révolution la châtelainie de Cassel. Celle-ci gérait des responsabilités d'ordre financier et administratif au nom du souverain du territoire. C'était un organe de juridiction locale qui a rempli plusieurs fonctions au cours des siècles : tribunal, mairie, école, auberge... C'est pourquoi celui-ci est classé monument historique depuis 1910 car c'est l'hôtel de châtelainie le plus ancien existant encore en Flandre. L'ensemble des constructions témoigne de l'architecture des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Le bâtiment a donc un intérêt historique et ethnographique qui fait aussi la richesse du Musée de Flandre. De plus il semble important de noter que le Musée de Flandre est un musée départemental. Par conséquent, il est en étroite collaboration avec le Conseil Général du Nord avec lequel les décisions d'ordre budgétaires sont gérées.

1.2) Composition des collections.

Les collections du Musée de Flandre témoignent de la richesse du patrimoine qui est préservé à travers sa diversité et l'ensemble des domaines qu'elles couvrent. Tout au long de mon projet de stage, j'ai dû observer et déterminer avec précision la nature des collections du

Le coucher du géant

[Les photos de Pellé]

1- Les photos de Pellé sont-elles floues ou nettes ?

.....

2- Comment le photographe retranscrit-il la fête ?

- Par des couleurs
- Par la danse
- Par les rires

[Le tableau de Pote]

1- Place-toi devant le tableau. L'image est floue mais si tu recules progressivement l'image est-elle toujours floue ?

.....

2- Quel personnage apparaît au milieu de la foule ?

.....

3- Ce tableau utilise la couleur pour transmettre l'ambiance du carnaval. Quelles sont les couleurs dominantes ?

.....

4- Les surfaces sont-elles lisses ou rugueuses ?

.....



Musée car celles-ci renvoient aux domaines étudiés par l'équipe professionnelle. Par conséquent ces collections m'ont aidée également à déterminer les champs d'étude devant apparaître dans le thésaurus que j'ai développé. Trois grands ensembles se sont distingués dans les acquisitions du Musée :

- Les collections d'ordre archéologique et paléontologique qui concernent respectivement la Flandre française et un cabinet d'histoire naturelle qui avait été cédé au Musée lors de sa création au XIX^{ème} siècle.
- Les acquisitions en rapport avec l'histoire régionale et la châtellenie de Cassel. Celles-ci comportent des archives et du mobilier de l'Hôtel de la Noble Cour, ainsi que des documents en relation avec l'histoire militaire de Cassel : les trois batailles de Cassel et la première Guerre Mondiale.
- Enfin des collections ayant un intérêt d'ordre ethnographique et qui sont très importantes dans le Musée, qui se composent de reconstitutions de la vie quotidienne du XIX^{ème} siècle (comme il a été précisé auparavant). Cet ensemble se scinde en plusieurs collections :
 - Les collections relatives à l'histoire régionale qui représentent le corps des acquisitions du Musée. Ces collections concernent principalement les pratiques religieuses officielles contemporaines ou postérieures à la Contre Réforme ; les pratiques religieuses populaires du XVIII^{ème} siècle à nos jours ; les jeux populaires aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, et surtout le monde du Carnaval et des géants.
 - Les collections relatives à la ville de Cassel et à ses représentations comportent surtout des documents iconographiques retraçant l'histoire de l'habitat urbain depuis le milieu du XVII^{ème} siècle jusque l'entre-deux-guerres.
 - Les collections ethnographiques régionales qui représentent un témoignage de l'agriculture et l'élevage ; l'artisanat rural, la vie domestique, et les relations établies entre l'espace privé et public (avec la reconstitution d'un estaminet par exemple)
 - Les collections de mobilier régional datant du XVII^{ème} siècle et de l'époque Louis XVI.

Par conséquent, le Musée de Flandre révèle à travers ses collections la richesse et la diversité de son patrimoine culturel.

2- Un géant porte un casque semblable à celui d'Astérix. Qui est-il ?

.....

3- Souvent les géants sont :

- Les défenseurs de la cité
- De farouches adversaires
- Les héros de la cité
- Des pirates

4- Même si tu ne le vois pas sur les photos, devine qui se cache sous la jupe des géants ?

.....



Boîte n°2 | Fêtes et kermesses flamandes

1- Ouvre le coffre. Que vois-tu ?

.....

2- Dans quel tableau n'apparaît pas la cornemuse ?

.....



1.3) L'équipe du Musée et sa situation actuelle.

Depuis 1997, le Musée est fermé pour des travaux de rénovation. L'Hôtel de la Noble Cour a besoin de travaux, et les collections ont été démenagées dans un espace extérieur. De nombreuses activités sont encore réalisées par le Musée malgré cette fermeture. De ce fait, les bureaux du Musée ont été installés à Bailleul, où j'ai effectué l'ensemble de mon stage. De plus le Musée est géré par quatre personnes :

- Monsieur Lemagnent, médiateur culturel qui est chargé des activités pédagogiques
- Madame Vézilier, attachée de conservation du patrimoine, chargée des collections
- Monsieur Thierry, directeur du Musée
- Madame Hayaert, secrétaire
- Melle Bailleul, stagiaire

Dans le Musée de Flandre, ces fonctions sont mobilisées pour des activités culturelles qu'il est important de préciser.

2) Les différentes activités du Musée.

2.1) Les expositions.

Malgré la rénovation du Musée et sa fermeture depuis 1997, le Musée de Flandre continue à organiser des expositions hors-les-murs lors des rendez-vous nationaux tels que le Printemps des Musées ou les Journées du Patrimoine. De plus, l'exposition « *Défense d'afficher* » a été organisée cette année en collaboration avec l'Université Charles De Gaulle. Cette exposition concerne les images politiques et religieuses en Flandre aux XVIème et XVIIème siècles. De même une exposition au sujet de l'artiste local Alexis Bafcop est en cours de réalisation.

L'activité culturelle du Musée est donc préservée malgré l'absence de bâtiments.

2.2) Les travaux de publication.

L'ensemble des œuvres écrites produites par le Musée de Flandre sont déterminantes à plusieurs égards. En premier lieu, ces œuvres sont l'illustration du patrimoine culturel, et elles permettent aux visiteurs de mieux appréhender les enjeux liés au patrimoine visité. D'autre part, j'ai remarqué durant mon stage que la rédaction de ces écrits nécessitaient des recherches documentaires importantes qui expliquent la présence d'un fonds composé de

	BOIRE	FUMER	JOUER
Accordéon			
Ancien flipper			
Pipe			
Bouteille d'eau de Seltz			
Quilles			
Vierpot			

2- A quoi reconnaissait-on de l'extérieur un estaminet ?

.....

3- L'affiche publicitaire, dont le slogan est « Quand de cette pompe l'eau coulera, crédit on fera » fait la publicité d'une boisson. Laquelle ?

- De l'eau de Seltz
- Du vin
- De la bière
- De la limonade

4- Regarde bien l'affiche. Un objet figure dans cette boîte. Lequel ?

.....



monographies au sein du Musée. Parmi les œuvres éditées par le Musée de Flandre, j'ai pu distinguer trois grands ensembles d'écrits :

- Les ouvrages de vulgarisation permettent d'analyser les œuvres du Musée et de comprendre en quoi celles-ci constituent des chefs-d'œuvre artistiques. Ainsi, le Musée de Flandre a créé un périodique en avril 2000, *Point de mire*, qui s'adresse à un public jeune afin de lui expliquer en détail dans chaque numéro une œuvre. Le premier numéro était consacré, par exemple, à une vue panoramique de Cassel en 1693 à travers un tableau d'époque.
- Les guides d'expositions qui accompagnent les visiteurs afin de situer les œuvres du Musée de Flandre d'un point de vue culturel, historique et artistique.
- Les catalogues d'exposition constituent un compte-rendu des œuvres exposées temporairement. Ainsi, lors de l'exposition des photographies de Bogdan Konopka à l'occasion de l'exposition « *160 ans de photographies en Nord-Pas-de-Calais* » en 1999, un catalogue d'exposition a été édité.

2.3) Les activités pédagogiques

Le Musée de Flandre propose des ateliers vacances pour les jeunes de six à quinze ans, ainsi que des ateliers pour les écoles et notamment les collèges. Ces ateliers sont gérés par le médiateur culturel qui rend visite à ces classes afin de leur faire découvrir l'histoire de la bataille de Cassel à travers des œuvres d'art représentatives. Pour ce faire, le Musée a mis en place des « mallettes pédagogiques ». Elles sont au nombre de trois et s'adaptent à autant de niveaux scolaires. La première, appelée *Jeu de cartes* est destinée aux élèves de seconde ; la deuxième, *Arrêt sur image*, s'adresse aux élèves de quatrième ; enfin la dernière, *Le sens de la bataille* a été créée pour les élèves du Cours moyen.

A côté de ces activités pédagogiques le Musée de Flandre organise des conférences. Cette année une conférence a été mise en œuvre au sujet du paysage en Flandre avec la collaboration de Monsieur Tapié, conservateur en chef du Musée des Beaux-Arts de Lille.

3) Présentation du fonds documentaire

3.1) La politique d'acquisition

La présence d'un fonds documentaire au sein du Musée amène à se demander quelle politique documentaire a été adoptée. Celle-ci semble déterminante car elle permet de cerner la fonction principale du centre de documentation ; car à travers les acquisitions transparaît les

3- Si tu pouvais porter l'un d'entre eux, quel serait ton comportement ?

- Tu en profiterais car personne ne saurait qui tu es
- Tu embêterais tes petits camarades
- Tu aurais peur du noir et tu refuserais de le porter

En espérant que tu as passé un bon moment, l'équipe du musée te dit au revoir et à bientôt pour une prochaine visite.



objectifs du Musée face à l'instauration d'un fonds documentaire. Durant mon stage, Madame Vézilier, ma tutrice professionnelle, m'a précisé qu'en 2003/2004 un budget de 5200 euros a été consacré à l'acquisition de monographies. Celle-ci ne se faisait pas de manière concertée. En effet, chaque membre de l'équipe proposait des références bibliographiques en rapport avec ses travaux culturels et ses recherches documentaires dans le cadre des activités pédagogiques et des expositions. Ceci correspond à environ une quarantaine d'ouvrages acquis chaque année par le Musée de Flandre. Comme ces acquisitions renvoient aux thèmes étudiés au sein du Musée, le fonds est assez spécialisé et se limite à des domaines précis qu'il s'agira de définir lors de l'élaboration d'un thésaurus.

3.2) Le fonds documentaire

Le budget alloué à l'acquisition de monographies a montré la nécessité d'établir un bilan au sujet du fonds documentaire du Musée. Celui-ci comporte un ensemble d'abonnements à des revues spécialisées dans le domaine de l'art telles que *Beaux-Arts*, *Septentrion*, la *Revue du Louvre*. A côté de ces périodiques le fonds est composé de monographies qui comportent plusieurs types de documents précis en rapport avec l'activité du Musée : catalogues d'exposition, ouvrages spécialisées dans le domaine de l'art, encyclopédies couvrant des champs d'étude particuliers, rapports d'activités, littérature grise... L'ensemble du fonds documentaire n'était pas classé d'un point de vue matériel ; seule les monographies étaient séparées des périodiques. Enfin tous ces documents étaient simplement entreposés sur des étagères et rangés par thèmes à l'initiative du médiateur culturel du Musée. Pourtant son utilisation est régulière et spécifique.

4) L'utilisation du fonds documentaire

L'observation de l'analyse du fonds documentaire semble essentielle afin de révéler la nécessité d'une indexation des documents. Tout d'abord une analyse des usages approfondie à travers les techniques d'entretien ou de questionnaire ne semblait pas pertinente et n'a donc pas été employée. En effet, seules quatre personnes emploient ce fonds documentaire. Par ailleurs les gens extérieurs au Musée (comme d'éventuels visiteurs) n'y ont un accès qu'indirect. Un des membres de l'équipe professionnelle joue le rôle d'intermédiaire, et délivre les documents. Par conséquent j'ai préféré examiner le travail des membres du Musée de Flandre afin de définir leur façon d'employer ce fonds documentaire et j'ai pu ainsi déterminer trois usages principaux.



Alexis Bafcop, *Le Carnaval de Cassel*, 1876, peinture à l'huile sur toile, collection du musée de Flandre

© Musée de Flandre - mars 2002

Conception graphique : Nadia Anémiche, Lille - Photographie : Jacques Quecq d'Henripret

Impression : Techniphoto

4.1) L'organisation d'expositions

L'organisation d'expositions nécessite une recherche documentaire précise et ciblée. Ce type de recherche s'accompagne d'une recherche d'informations primaires sur le thème des événements culturels mis en place, mais aussi des recherches bibliographiques sont importantes pour les travaux de publication concernant ces expositions. Ce type de recherches documentaires a mis en valeur l'idée qu'une indexation des documents à partir de termes spécialisés semblait nécessaire.

4.2) Les ateliers pédagogiques

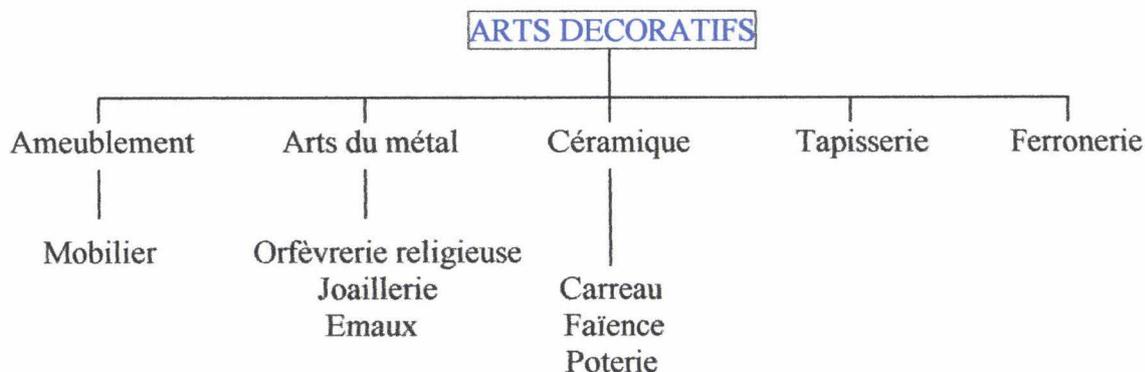
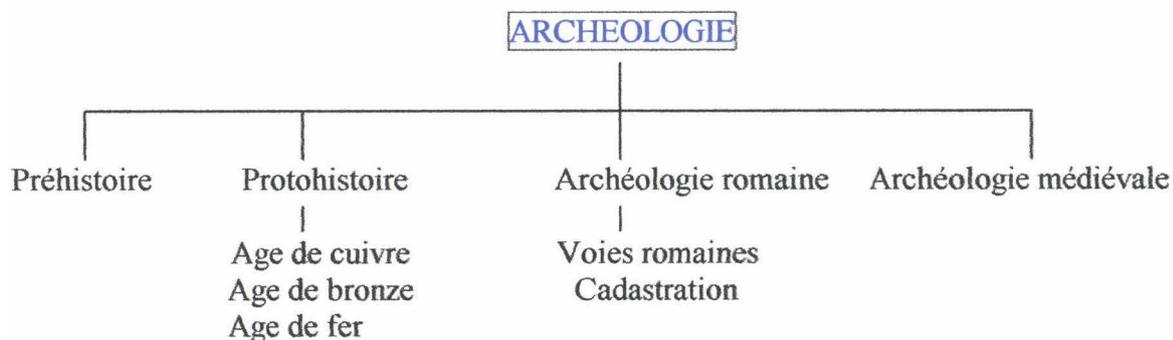
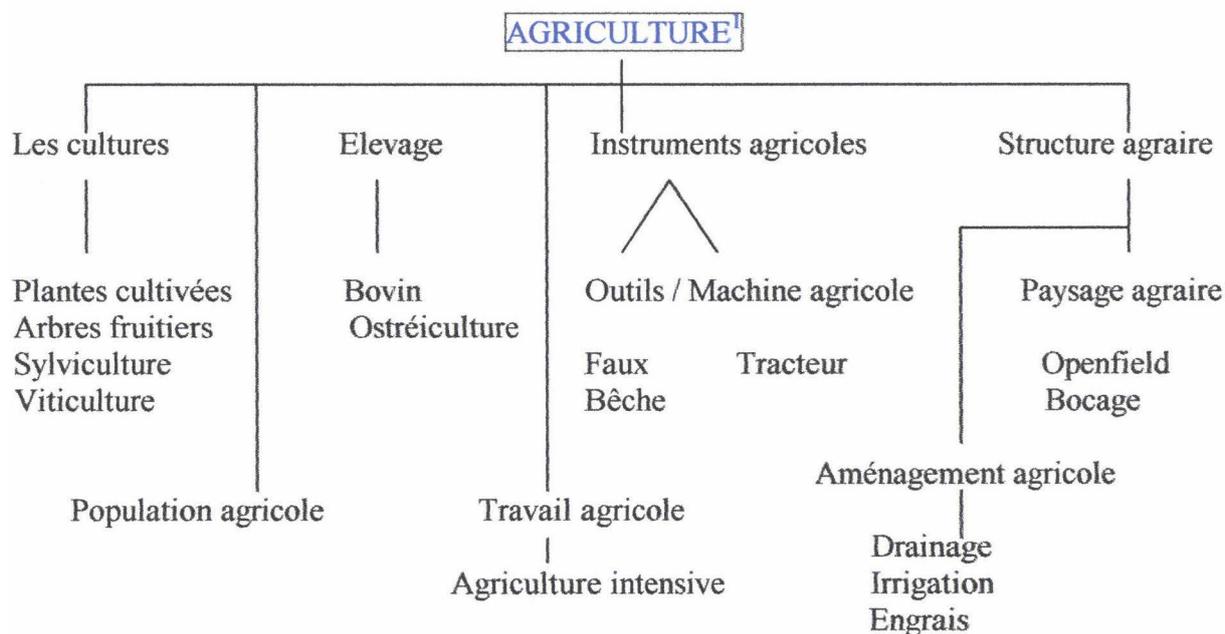
Il est apparu que les activités pédagogiques s'adressent à un public jeune et scolaire ; par conséquent les livres de jeunesse et/ou de vulgarisation sont principalement employés. C'est pourquoi à mon arrivée au Musée j'ai remarqué que l'ensemble des monographies à caractère pédagogique ou à destination d'un public jeune étaient rassemblés et rangés ensemble car ceci correspond à une logique d'usage précise. Ici le public visé était plus important que les thèmes abordés dans les ouvrages. J'ai pris cet indice en compte lors de l'élaboration d'un thésaurus.

4.3) La rédaction de publications

Les travaux écrits du Musée de Flandre nécessitent des recherches documentaires approfondies pour deux principales raisons. Tout d'abord, chaque information détaillée dans ces documents doit être fiable. Par conséquent les recherches documentaires sont nombreuses afin de vérifier l'exactitude des informations adressées au public. D'autre part des recherches bibliographiques sont fréquentes afin d'offrir aux lecteurs des références d'ouvrages à consulter. Ces recherches apparaissent donc comme des opérations à la fois ciblées et spécialisées.

L'ensemble de ces usages a été observé afin de comprendre les enjeux liés à la recherche d'informations au sein du Musée. En second lieu ces usages rappellent l'importance de l'élaboration d'un thésaurus pour l'indexation.

II Extraits du projet de thésaurus de Madame Vézilier



¹ Les traits indiquent en partant du haut vers le bas les termes génériques puis leurs termes spécifiques. L'ensemble du projet de thésaurus était manuscrit.

5) Définition du projet de stage

5.1) L'élaboration d'un thésaurus thématique.

Le fonds documentaire n'étant pas répertorié dans une base de données, la solution adoptée pour indexer les documents a été de créer un thésaurus thématique. Une distinction est à faire entre une liste de mots – matières et un thésaurus. En effet, les mots-matières comme le thésaurus sont des langages contrôlés, c'est-à-dire qu'ils représentent une liste de termes sélectionnés par un indexeur afin de représenter les concepts présents dans des documents. Ils s'opposent donc au langage naturel, qui est le langage présent dans les documents analysés, car ces termes ne sont pas forcément présents au sein des textes indexés et sont sélectionnés afin de permettre un consensus lors de l'indexation en ce qui concerne le choix des termes. Ainsi, un langage contrôlé permet d'instaurer un accord et une norme au sein d'une organisation. La différence majeure entre une liste de mots-matières et un thésaurus est le fait que la première se veut encyclopédique, tandis qu'un thésaurus est plus spécialisé et concerne quelques domaines précis. Enfin un langage contrôlé permet de maîtriser la polysémie et la synonymie présente dans le vocabulaire¹.

Lors de mon stage, l'élaboration d'un thésaurus m'a tout de suite été proposée pour deux raisons principales. En premier lieu le fonds documentaire était très spécialisé et il fallait alors une indexation précise que seul un thésaurus permettait. Par ailleurs les recherches documentaires au Musée sont également très ciblées. Par conséquent la spécialisation des termes d'indexation permise par un thésaurus convenait à de telles recherches documentaires.

5.2) L'indexation : quels enjeux ?

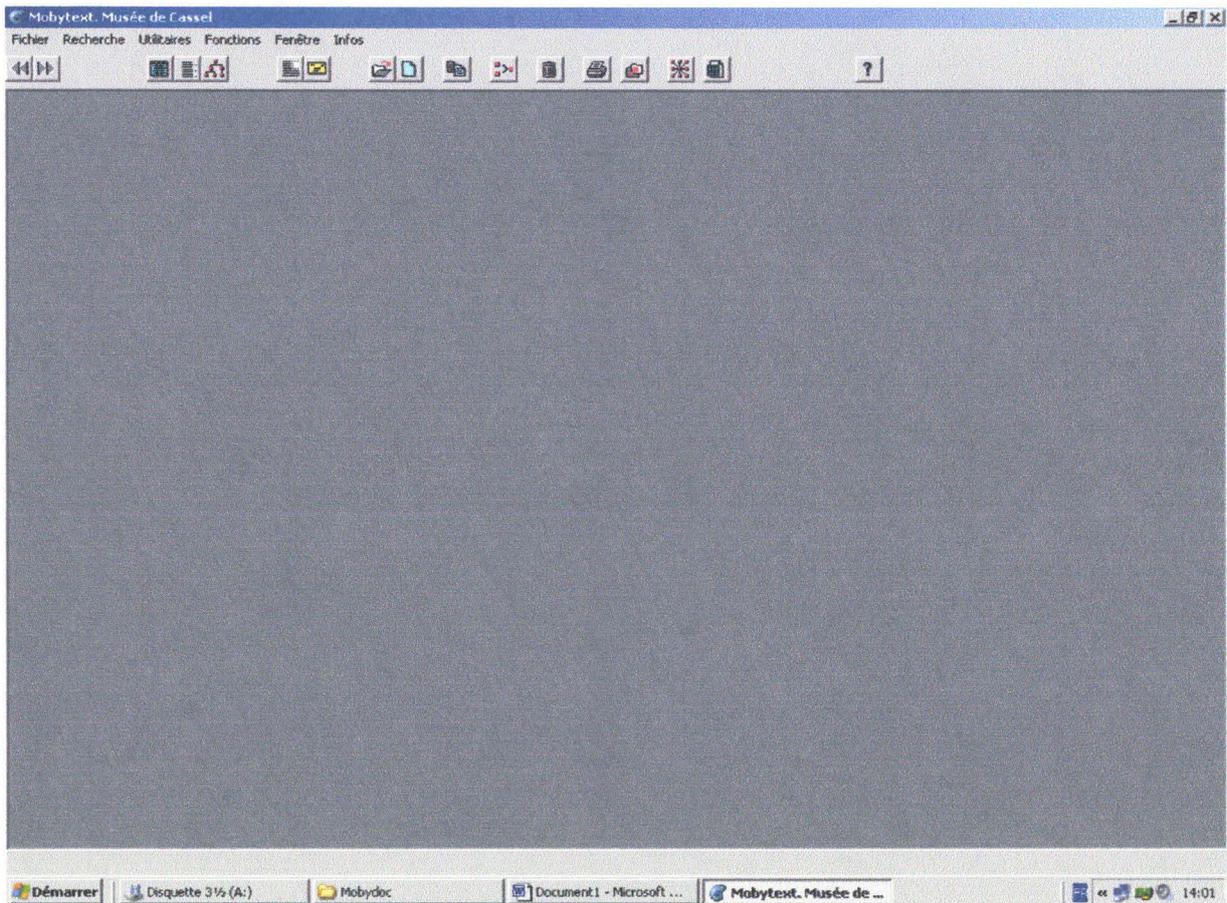
Le thésaurus créé pour le Musée de Flandre servait avant tout à indexer le fonds documentaire afin qu'il ait une meilleure lisibilité. Cependant il est important de définir dans un premier temps l'indexation. L'Association Française de Normalisation ou AFNOR nous éclaire à ce sujet ; elle définit l'indexation comme un « *processus destiné à représenter par les éléments d'un langage documentaire ou naturel des données résultant de l'analyse du contenu d'un document ou d'une question* »². Cette définition montre que l'indexation amène à se poser plusieurs questions : pour qui les documents sont indexés ?

¹ Ce problème est soulevé par la suite dans le rapport de stage dans la deuxième partie.

² AFNOR. *Vocabulaire de la documentation*. 2^e édition. AFNOR : Paris, 1987. ISBN : 2-12-484-021-8
RAHAL Aïcha, Première année de MASTER Sciences de l'Information et du Document

III Mobytext

1) Vue générale



Dans quel but ? Les réponses amenées à ces questions avec l'analyse des activités du Musée et de l'utilisation du fonds documentaire révèle qu'un thésaurus est adapté à une indexation qui se veut précise et ciblée car il permet de définir le choix des termes ainsi que leur degré de spécificité. De ce fait l'indexation nécessaire pour le fonds documentaire permet de mieux comprendre l'utilité d'un thésaurus.

II) La réflexion préalable au projet

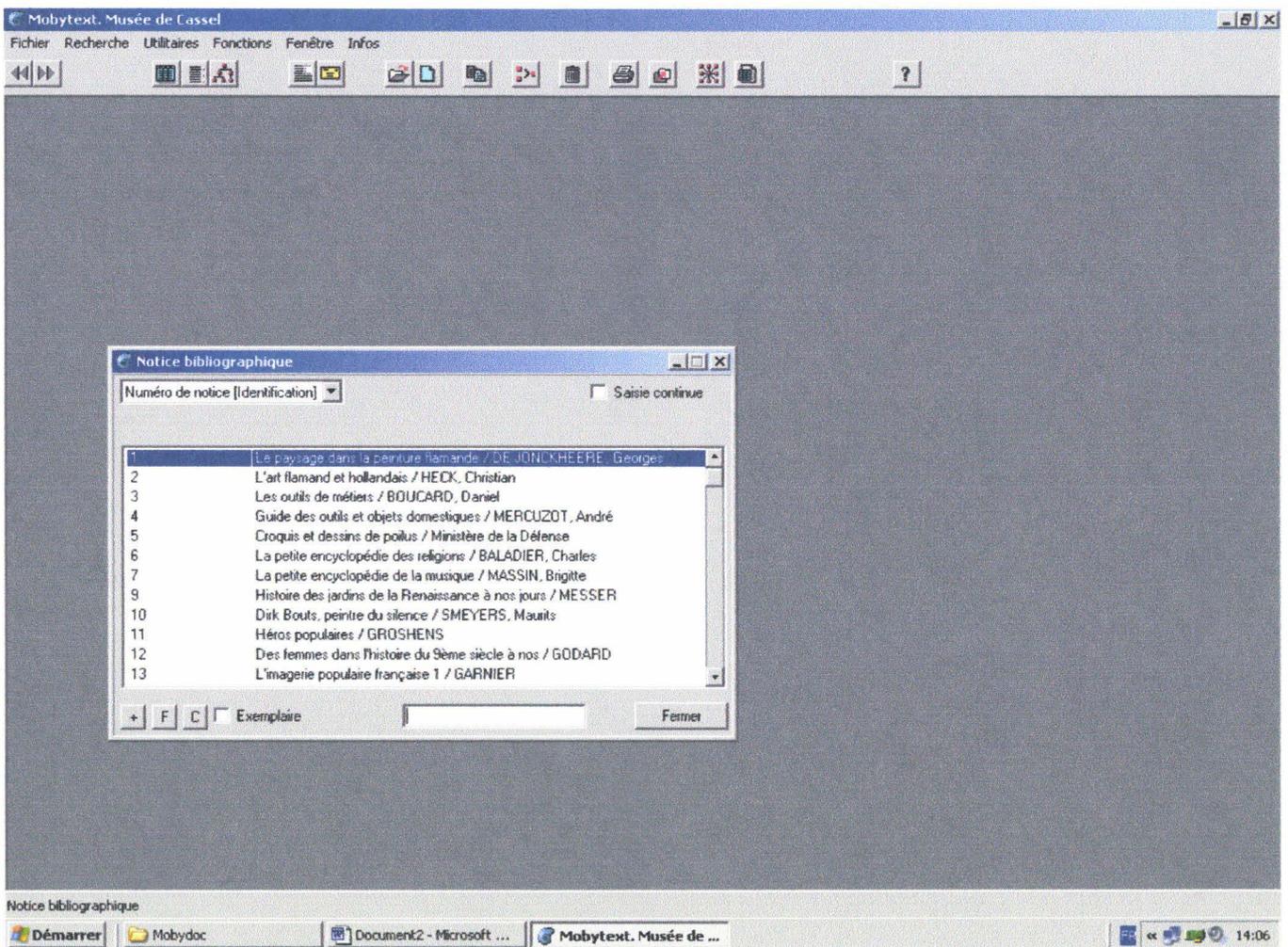
1) Définition d'un thésaurus

1.1) Définition

Le terme « thésaurus » a une étymologie particulière. Celui-ci vient du grec « thésaurus », qui signifie « trésor ». L'origine du mot apporte donc au « thésaurus » des connotations particulières ; il y a derrière cette origine linguistique l'idée que le thésaurus permet de rassembler et de conserver des choses de grande valeur. Aujourd'hui le thésaurus permet en effet, selon le *Petit Larousse Illustré* de répertorier des « *termes normalisés utilisés pour le classement documentaire* ». Par conséquent, un thésaurus sous-entend l'idée de réunir des termes précis dans un but particulier : créer un langage documentaire contrôlé permettant l'indexation. Bien que le terme existe depuis 1852, son acception actuelle a été adoptée pour la première fois en 1957 par des professionnels de la documentation. Aujourd'hui, il est possible de décrire un thésaurus comme un langage documentaire permettant l'indexation. De même la norme ISO 2788 définit un thésaurus de cette façon, à savoir comme un « *vocabulaire d'un langage d'indexation contrôlé organisé formellement de façon à expliciter les relations a priori entre les notions*³ ». Ces définitions induisent plusieurs caractéristiques essentielles du thésaurus, puisqu'elles montrent que le vocabulaire a été sélectionné (avec le terme « contrôlés ») mais aussi que celui-ci est enchevêtré dans des relations sémantiques complexes qu'il conviendra de préciser. Par ailleurs la norme AFNOR Z47-100 précise qu'un thésaurus est également une liste qui « *sert à traduire en un langage artificiel dépourvu d'ambiguïté des notices exprimées en langage naturel* ». Ceci montre que le thésaurus est une solution qui est utilisée par les professionnels de la documentation en réponse à l'équivocité du langage naturel. Face aux phénomènes de polysémie, d'homonymie, le thésaurus permet de lever les ambiguïtés et de nommer un concept à l'aide d'un seul et unique terme. Celui-ci sera alors un descripteur, c'est-à-dire le mot adéquat choisi pour

³ Norme ISO 2788, section 3 : *Définition*

2) Les notices bibliographiques



décrire de manière univoque un concept si on entend par concept une « *représentation mentale d'un élément de la réalité, pensable en l'absence de cette réalité*⁴ ». Les autres dénominations de ce même concept seront des non-descripteurs car ils ne serviront pas à décrire le contenu d'un document. Néanmoins les non-descripteurs sont aussi dans un thésaurus car ils peuvent être utilisés lors d'une recherche d'information par les utilisateurs. Enfin, un thésaurus peut se présenter de différentes manières : sous forme alphabétique ou hiérarchique ; de façon linéaire ou sous forme schémas. A ces différents types de représentations s'ajoutent plusieurs types de thésaurus. En premier lieu, un thésaurus peut être monolingue ou multilingue ; le premier est un thésaurus réalisé dans une seule langue ; le second est décliné en plusieurs langues. En second lieu, un thésaurus peut être mono hiérarchique ou polyhiérarchique ; Dans un thésaurus mono hiérarchique, les descripteurs n'ont qu'un seul terme générique , tandis que dans les thésaurus polyhiérarchiques, les descripteurs peuvent avoir plusieurs termes génériques.

1.2) Avantages et inconvénients d'un thésaurus

La définition précédente d'un thésaurus montre que cet outil documentaire comporte des avantages ainsi que des défauts à prendre en compte avant son élaboration. Pour ce faire, j'ai énuméré ses principales caractéristiques dans le tableau suivant :

ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> - Il permet de relever les ambiguïtés liées au langage naturel. - Il peut faciliter les recherches documentaires en proposant à l'utilisateur un choix de descripteurs. - Il permet un consensus au sein d'une organisation pour la gestion du fonds documentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'exhaustivité est difficile à atteindre. - Les mises à jour doivent être régulières. - Il y a un risque de mauvaise interprétation des termes par les usagers du thésaurus si ils n'ont pas été consultés. - Les mises à jour doivent être régulières.

Tous ces aspects essentiels d'un thésaurus révèlent la difficulté à analyser du langage naturel à l'aide d'un langage contrôlé . Cet outil documentaire est un début de solution mais il n'annule en rien la complexité intrinsèque au langage qu'il s'agira de mettre en avant en fin de partie.

⁴ MANIEZ, Jacques. *Des classifications aux thésaurus, du bon usage des facettes*. Documentaliste, volume 36, numéro 4-5, 1999.

3) Insertion des mots-clés

Mot clé :

<défaut>

Thésaurus: Sujets généraux

Mot clé: artiste

Note d'application

Contexte

Terme générique

Terme associé

Employé pour

Voir

Informations système

Valider Annuler

2) Principe de fonctionnement d'un thésaurus⁵

2.1) La relation hiérarchique

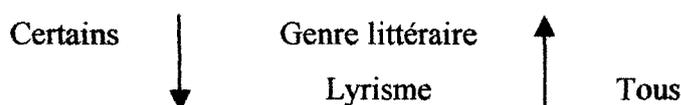
La relation hiérarchique est la plus importante car elle montre la différence essentielle entre un thésaurus et une liste non structurée. Cette relation est associée à une « *inclusion de sens* » pour Philippe Lefèvre dans *La recherche d'information, du texte intégral au thésaurus*. En effet, la hiérarchie suppose des liens de généralité et de spécificité entre les descripteurs. Pour préciser ces relations, voici la notation adoptée par les normes de construction de thésaurus :

TG = Terme Générique

TS = Terme Spécifique

La relation hiérarchique permet d'identifier des concepts plus large et plus précis dans le thésaurus. Ceci permet une indexation plus fine ; de même en recherche d'information, la relation hiérarchique peut faire diminuer le silence si le système d'information part d'un terme spécifique vers un terme générique. Enfin les termes spécifiques présents dans ces relations permettent à un utilisateur d'affiner ses recherches documentaires.

Selon les normes, le terme générique « *identifie le lien entre une classe ou une catégorie et ses membres ou ses espèces* ». La norme ISO de 2788 propose un test afin de valider une relation générique :



Ici, certains genres littéraires sont lyriques et toutes les formes de lyrisme sont des genres littéraires, indépendamment du contexte. Ce test permet d'accréditer l'idée que genre littéraire est bien un terme générique. Enfin, il existe deux autres types de relations hiérarchiques :

la relation partitive et la relation d'instance. La première définit un lien entre une partie et son tout. En voici un exemple :

TG France

TS Nord-Pas-De-Calais

Enfin la relation d'instance identifie un lien entre une catégorie générale dénommée avec un nom commun et un membre de cette catégorie désignée avec un nom propre, comme dans l'exemple suivant :

⁵ L'ensemble des exemples sont repris du thésaurus que j'ai élaboré.

TG Peinture

TS Rubens

2.2) La relation d'équivalence

La relation d'équivalence définit deux termes ou plus renvoyant au même concept. Ils sont de ce fait synonymes. Dans ce cas de figure, un seul terme est conservé pour l'indexation et il sera ainsi le descripteur. Les termes non sélectionnés sont alors appelés des non-descripteurs. Cette distinction permet d'indiquer aux indexeurs ainsi qu'aux usagers le terme à employer. Les normes imposent la notation qui suit :

EP employé pour (devant un non-descripteur)

EM employer (devant un descripteur)

2.3) La relation de voisinage

Celle-ci est aussi appelée relation associative. Pour Jean Aitchison et Alan Gilchrist⁶, « *la relation associative existe entre des termes liés par le sens mais non hiérarchiquement, et qui ne sont pas en relation d'équivalence* ». La différence essentielle avec la relation d'équivalence est que la relation de voisinage s'établit entre deux descripteurs qui sont alors désignés comme des termes associés (ou TA). Cette relation a l'avantage de guider un indexeur lors du choix d'un terme d'indexation.

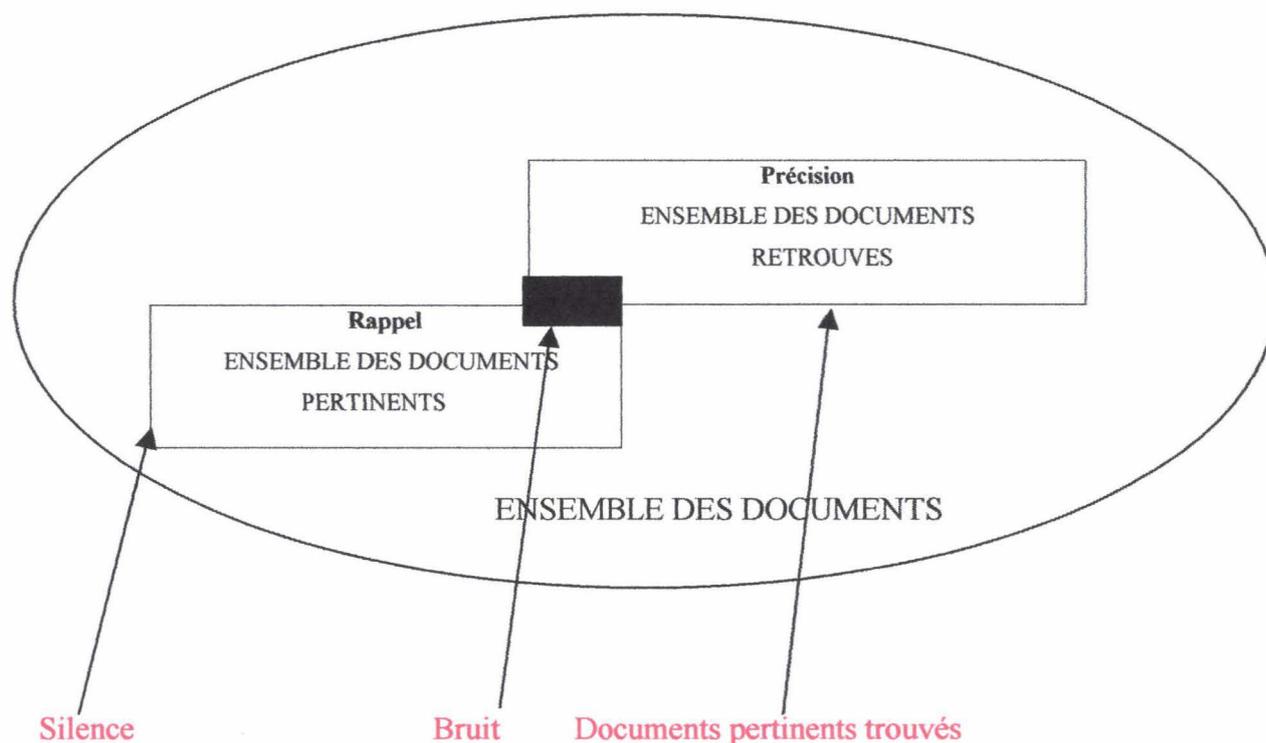
3) L'importance d'un thésaurus dans un centre de documentation

3.1) Lors des requêtes

Pendant une recherche d'information, l'utilisation d'un thésaurus permet de combiner plusieurs descripteurs afin de trouver un maximum de documents pertinents. En effet, une recherche d'informations renvoie à un problème essentiel dans un système documentaire : la place que le bruit et le silence occupent lors d'une requête. Le bruit indique les documents non pertinents qui ont été trouvés, tandis que le silence désigne les documents pertinents n'ayant pas été retrouvés. Lors d'une recherche d'informations, voici les enjeux liés au bruit et au silence⁷

⁶ *Construire un thésaurus*, traduit de l'anglais, aux éditions ADBS

⁷ Ce schéma est emprunté à Philippe Lefèvre dans son ouvrage *La recherche d'informations, du texte intégral au thésaurus*.



Ce schéma montre que le bruit et le silence sont également appelés rappel et précision. D'autre part un des objectifs du thésaurus au sein d'une base de données documentaire est de réduire le silence ou le bruit lors d'une requête. Il est très difficile de réduire en même temps ces deux aspects négatifs car la diminution du bruit augmente souvent le silence et inversement. Néanmoins l'utilisation d'un thésaurus pour l'indexation et la recherche d'informations permet de réduire le silence si les termes sélectionnés comme descripteurs sont précis et spécialisés, car le thésaurus permet d'éviter les phénomènes de synonymie et de polysémie ; il relève les ambiguïtés et c'est ainsi qu'il constitue une solution face au silence. Le seuil écueil d'un thésaurus est qu'en aval, lors d'une recherche d'informations, un utilisateur qui n'est pas familiarisé avec cet outil documentaire risque d'employer les descripteurs qui ne sont pas adéquats. De cette manière le risque est que le bruit peut parfois augmenter.

3.2) Face à l'utilisateur

Les liens sémantiques présents au sein d'un thésaurus peuvent être utiles à plusieurs égards pour un utilisateur pendant une recherche d'informations. En effet, le passage d'un terme générique à des termes spécifiques permet d'affiner une recherche documentaire grâce à des descripteurs auxquels les usagers n'ont pas pensé. A l'inverse les termes génériques

permettent d'élargir le thème d'une recherche d'informations, et cette fonction heuristique d'un thésaurus semble essentielle. Par ailleurs un thésaurus rassemble un ensemble de termes, une terminologie qui a été adoptée par une organisation. Ainsi donc, un thésaurus permet à un utilisateur de connaître une entreprise à travers son vocabulaire et la représentation qu'il en a (à travers les liens sémantiques d'un thésaurus).

4) Les sources d'information mobilisées

4.1) Les normes de construction

Les trois normes présentées ci-dessous abordent le thème de l'élaboration d'un thésaurus monolingue comme celui que j'ai dû élaborer pendant mon stage. Les normes de construction de thésaurus semblent déterminantes puisqu'elles délimitent de façon précise les caractéristiques ainsi que les fonctions d'un thésaurus. Par ailleurs la normalisation des règles de construction de cet outil documentaire montre que son importance est grandissante afin de faire face à une gestion de l'information de plus en plus ardue.

La Norme ISO 2788 est une norme internationale créée en 1986 sous l'égide de l'Organisation Internationale de Normalisation (ou ISO). Cette organisation, dont le siège est à Genève, a été mise en place en 1946. Après un climat historique difficile à la suite de la seconde Guerre Mondiale, la création de l'ISO symbolise la volonté d'instaurer un accord international entre un maximum d'états. Aujourd'hui 90 pays collaborent avec cet organisme. La norme ISO 2788 s'intitule *Guidelines for the establishment and development of monolingual thesauri*, dont la traduction française est *Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*. Celle-ci fut rédigée et publiée en 1986 pour la deuxième fois.

La norme ANSI / NISO Z39. 19 fut éditée en 1993, mais une première édition avait été rédigée en 1974. Cette norme n'existe qu'en anglais et s'intitule *Guidelines for the Construction, Format, and Management of Monolingual thesauri*.

La norme Z47-100 se nomme *Règles d'établissement des thésaurus en langue française*. Son auteur en est l'AFNOR, ou Association Française de NORmalisation qui a été fondée en 1926 ; elle est aujourd'hui le membre français de l'ISO. La norme Z47-100 a été publiée en 1981. Cette norme détaille des règles de collecte et de choix de termes, de structuration et de mise à jour de thésaurus.

4.2) Les ouvrages théoriques

Ces ouvrages m'ont aidée d'un point de vue terminologique, pour me familiariser avec les domaines présents dans le thésaurus que je devais élaborer ainsi que pour trouver le vocabulaire adéquat à l'organisation au sein de laquelle j'ai effectué mon stage. Par conséquent, j'ai recherché les dictionnaires ou ouvrages de vulgarisation me permettant d'analyser le vocabulaire que j'employais pour construire un thésaurus. Ces ouvrages consistent principalement dans :

- Des dictionnaires tels que *Le petit Robert* et *Le petit Larousse illustré*⁸
- Le dictionnaire *Thesaurus* édité par Larousse et regroupant les termes selon leurs familles sémantiques.

D'un point de vue pratique j'ai recherché des manuels afin de comprendre les étapes phares d'élaboration d'un thésaurus. D'emblée deux ouvrages principaux se sont distingués lors de mes recherches bibliographiques. Ceux constituent des références à deux égards : dans un premier temps ceux-ci détaillent les étapes clés lors de l'élaboration d'un thésaurus ; d'autre part les normes de construction de thésaurus y sont respectées. Il s'agit de :

- *Construire un thésaurus*, de Jean Aitchison et Alan Gilchrist
- *L'élaboration d'un thésaurus*, de Laureilhe, Marie-Thérèse

Enfin ils sont essentiels d'un point de vue théorique pour comprendre les réels enjeux liés aux langages documentaires. Les principales oeuvres consultées analysaient le langage documentaire et les enjeux qui y sont liés dans un centre de documentation :

- *Les langages d'indexation: conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires* rédigé par Georges VAN SLYPE
- *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires* de Jacques Maniez, qui fait suite à l'ouvrage précédemment cité.

4.3) Les thésaurus consultés

En premier lieu, j'ai consulté des thésaurus afin de voir si il n'existait pas déjà de thésaurus dans les domaines qui m'intéressaient. Les thésaurus majeurs consultés sont :

- *Motbis*, qui est un thésaurus élaboré par l'Education Nationale pour le logiciel BCD-I utilisé dans les écoles et collèges.

⁸Les références sont détaillées en bibliographie

- Un thésaurus élaboré par une étudiante de Maîtrise en Sciences de l'Information et du Document⁹ concernant le domaine de la plasturgie. Même si ce champ d'étude ne me concernait pas, j'ai analysé sa méthodologie.

A la suite de ces consultations deux thésaurus ont été consultés pendant toute la durée du stage car ils comprenaient les thèmes d'indexation majeurs afin d'élaborer un thésaurus pour le Musée de Flandre :

- EDUthès, qui concerne le domaine de l'éducation, consultable en ligne¹⁰.
- *Ethnophoto*, qui est un thésaurus créé par le Musée national des Arts et Traditions populaires afin d'indexer un fonds documentaire composé de photographies
- *L'atlas du patrimoine*¹¹ présent en ligne

L'ensemble de ces ressources documentaires montrent que l'analyse d'un thésaurus est déterminante afin de mieux cerner les enjeux qui y sont liés.

5) Les difficultés liées à un thésaurus

5.1) Les difficultés liées au langage naturel

Le langage écrit et naturel s'oppose aux langages contrôlés. A la différence des langages documentaires comme un thésaurus ou une liste de vedettes-matières, le langage naturel n'est pas univoque ; celui-ci contient de nombreuses ambiguïtés qui révèlent les problèmes qui existent aujourd'hui dans les projets de modélisation du langage naturel. Les phénomènes illustrant l'équivocité du langage naturel sont la redondance avec les phénomènes de synonymie, et les ambiguïtés présentes dans les cas de polysémie.

Deux sortes de synonymie existent. Une synonymie totale renvoie à deux termes strictement équivalents d'un point de vue sémantique. Ainsi, les termes « présage » et « augure » ont pour référent le même concept. Un thésaurus permet de relever cette ambiguïté en conservant un des termes comme descripteur pour l'indexation et en désignant les termes exclus comme des non-descripteurs. D'autre part une synonymie partielle permet de considérer des termes proches dans leur sens, mais ne renvoyant pas forcément au même concept. Cette synonymie partielle se traduit dans un thésaurus par des relations particulières :

- Des hyperonymes ou termes génériques :

⁹ Syzel, Barbara. Villeneuve d'Ascq : Université de Lille 3, UFR IDIST. *Adaptation d'un thésaurus à un site portail*. La référence à ce mémoire figure dans la bibliographie.

¹⁰ A l'adresse <http://www.claurendeau.qc.ca/eduthes/>

¹¹ L'adresse de ce thésaurus en ligne est <http://www.atlas-patrimoine93.net/html/outil/thesaurus/thesaurus.htm>

- Culture agricole TG de Agriculture

➤ Des hyponymes ou termes spécifiques

- Cubisme TS Courant artistique

➤ Des méronymes désignant une partie

- Ile-de-France / France

➤ Des holonymes qui renvoient à un tout

- Clergé est holonyme de Clergé païen

A l'inverse les polysèmes sont des termes ayant plusieurs sens. Ainsi le terme « avocat¹² » illustre ce phénomène puisque le mot peut désigner un fruit ou un métier. Le thésaurus permet de soulever ce problème si un descripteur renvoie à un unique concept. Ceci montre que l'élaboration d'un tel outil documentaire demande de faire des choix (pour les descripteurs à sélectionner) et impose aussi qu'un accord se fasse entre les différents utilisateurs du thésaurus au sujet du sens accordé à chaque descripteur.

5.2) Les difficultés cognitives¹³

Les sens que l'on doit attribuer à chaque descripteur dans un thésaurus révèle une difficulté cognitive majeure liée à celui-ci : l'abstraction nécessaire afin d'associer à chaque concept une signification particulière. L'abstraction indispensable se distingue lors du choix des descripteurs, car ce choix relève de l'arbitraire en associant à un concept un terme particulier, d'autant plus qu'au sein d'un tel outil documentaire les termes sont dissociés de leur contexte d'utilisation. De ce fait, lors de l'indexation ou de la recherche d'informations, la sélection de mots-clés induit un travail d'abstraction. Cette difficulté cognitive se retrouve dans les hiérarchies catégorielles car celles-ci font appel à des manipulations de langage nombreuses. En effet, un thésaurus représente un outil de navigation au sein du vocabulaire afin de distinguer les synonymes avec les termes associés, les distinctions de sens entre les termes ainsi que les rapports entretenus entre les termes génériques et spécifiques. C'est ainsi qu'un thésaurus fait appel à la pensée hypothético-déductive : c'est la raison pour laquelle il est essentiel que pendant l'élaboration d'un thésaurus l'utilisateur soit pris en compte. Car si celui-ci n'est pas consulté pour mettre en place un thésaurus, le risque est que l'utilisateur doive faire un effort de décentration trop important vis-à-vis de la terminologie adoptée dans cet outil d'indexation, car le vocabulaire sélectionné ne sera pas en accord avec ses propres

¹² Cet exemple est repris du cours de Première année de MASTER Sciences de l'Information et du Document de Monsieur Timimi, *Traitement automatique du langage*.

¹³ Les bases théoriques de cette sous-partie reprennent le cours de Madame Béguin de Première Année de MASTER Sciences de l'Information et du Document, *Le traitement socio-cognitif de l'information*.

représentations intrinsèques à une entreprise particulière. C'est pourquoi un thésaurus est avant tout un outil de médiation entre les usagers d'un côté, et les indexeurs et l'entreprise de l'autre.

5.3) Le thésaurus : un outil de médiation ?

Un thésaurus représente un outil pour analyser le langage naturel qui nécessite un accord au sein d'une communauté. Il reflète ainsi, à travers les choix de vocabulaire et de descripteurs, les représentations d'une organisation précise. Cet accord indispensable fait du thésaurus un outil de médiation particulier entre les utilisateurs qui représentent la sphère privée et l'organisation qui symbolise une collectivité. Par conséquent, le thésaurus ne peut pas constituer un outil documentaire figé ; celui-ci est dynamique et s'adapte aux usages ainsi qu'aux organisations.

III) Démarche et choix réalisés

1) Analyse du fonds documentaire

Dans un premier temps j'ai analysé le fonds documentaire afin de noter les types de documents qui y sont présents ainsi que les thèmes y étant associés. Les types de documents montrent que c'est un fonds spécialisé car les ouvrages scientifiques sont plus nombreux que les ouvrages de vulgarisation dans le fonds documentaire. Les documents comprenaient :

- Des catalogues d'exposition
- Des ouvrages scientifiques
- Des ouvrages de vulgarisation
- Des ouvrages de littérature de jeunesse
- Des manuels pédagogiques
- Des dictionnaires
- Des encyclopédies
- Des annales
- Des essais
- Des romans

Après avoir vérifié le rangement des monographies, j'ai énuméré les thèmes majeurs du fonds documentaire car c'est un premier indice pour le choix des candidats-descripteurs par la

suite. Dans le but de comprendre la place que chaque thème occupe dans le fonds, j'ai élaboré une analyse statistique qui a pour résultat le tableau suivant :

THEMES	Importance du thème dans le fond en pourcentage
HISTOIRE	7 %
GEOGRAPHIE	1%
ART	33 %
RELIGION	1 %
ETHNOGRAPHIE	6, 32 %
LITTERATURE DE JEUNESSE	15, 30 %
MUSEOLOGIE	4, 35 %
LITTERATURE	6, 17 %
ARCHEOLOGIE	0, 70 %
ARCHITECTURE	4, 07 %
DIVERS	21, 06 %

Volume total de livres : 712¹⁴

Cette analyse thématique et statistique à la fois m'a semblé essentielle afin de comprendre quels thèmes occuperont une grande place au sein du thésaurus et quelles sont ceux qui occupent une place marginale. Les thèmes présents dans le thésaurus et absents de ce tableau concernent des sujets plus spécifiques aux champs d'étude nommés ci-dessus et ils ont été introduits dans cet outil documentaire afin d'affiner l'indexation et les recherches d'information.

2) La collecte du vocabulaire

Dans un premier temps Madame Vézilier m'a confié un projet de thésaurus qu'elle avait commencé à élaborer. Celui-ci ne respectait pas les normes de construction de thésaurus quant à l'orthographe des termes à adopter. De plus seules des relations hiérarchiques entre termes

¹⁴ L'ensemble des livres n'ont pu être recensés du fait que des livres étaient empruntés et que des acquisitions se sont faites durant l'année.

génériques et spécifiques y étaient détaillées. Néanmoins il m'a été très utile et je l'ai beaucoup consulté. En effet, ce thésaurus avait été élaboré par un membre du Musée ; par conséquent il permettait de comprendre le vocabulaire adopté par cette organisation. De plus les relations sémantiques qui y étaient instaurées m'ont aidée à discerner la vision du Musée par rapport aux grands thèmes abordés dans ce projet de thésaurus. C'est ainsi qu'il apparaît bien comme un outil de « médiation langagière ». Ce travail m'est apparu comme une première source de vocabulaire ainsi qu'un premier outil de concertation pour le choix ultérieur des descripteurs.

Ensuite, j'ai voulu récolter du vocabulaire grâce au fonds documentaire lui-même. Car les ouvrages peuvent être utilisés afin de récolter des termes pour ensuite les analyser grâce à un extracteur terminologique ; un extracteur de termes comme *Nomino* permet de donner au logiciel du texte en entrée afin qu'il l'analyse et en extrait une liste de termes les plus utilisés. J'ai donc consulté les sources de vocabulaire présentes dans les ouvrages. J'ai ainsi collecté des index et des glossaires, puisque ces termes ont l'avantage d'y apparaître d'emblée sous forme de listes qui peuvent être directement implémentées au sein d'un extracteur terminologique. Toutefois cette méthode n'a pas fonctionné durant mon stage du fait qu'une grande partie du fonds documentaire était spécialisée dans le domaine de l'art, et ces listes avaient comme inconvénient de comporter en majorité des noms propres ne pouvant pas servir à l'élaboration d'un thésaurus. Afin de trouver malgré ce problème des candidats-descripteurs, c'est-à-dire une liste de mots-clés provisoires afin d'élaborer un thésaurus, j'ai consulté dans chaque grand thème du fonds documentaire plusieurs ouvrages représentatifs. J'ai consulté les sommaires et tables des matières et j'ai tenté de trouver des candidats-descripteurs en me posant des questions essentielles liées à l'indexation :

- Comment indexer cet ouvrage ?
- Quels termes sont les plus représentatifs de ce livre ?
- Quel utilisateur en aurait besoin ?
- Pour quelle recherche d'informations ?

Ce travail m'a permis de collecter des termes mais aussi de comprendre par la suite si le thésaurus mis en place correspond au fonds documentaire. En dernier lieu, j'ai essayé de voir si il n'existait pas déjà un thésaurus pouvant me servir lors de la collecte du vocabulaire et couvrant les domaines importants pour le fonds documentaire du Musée de Flandre. Deux thésaurus se sont d'emblée démarqués et se sont avérés très utiles :

- *L'atlas du patrimoine*, consultable en ligne et déjà cité, qui détaille beaucoup de thèmes en rapport avec les sciences humaines ainsi que le domaine de l'art.

- *Ethnophoto* qui a l'avantage d'avoir été mis en place par un Musée et qui aborde de nombreux thèmes en rapport avec l'ethnologie.

Ces deux outils m'ont servi pendant la collecte de vocabulaire afin de couvrir tous les champs d'étude importants pour le Musée.

3) Le choix des descripteurs

Une fois les candidats-descripteurs réunis, le choix définitif du vocabulaire ne peut se faire sans une prise en compte des usagers. La concertation s'est faite avec ma tutrice professionnelle qui était également chargée de gérer la base de données à l'aide du thésaurus à la suite de mon stage. Cette mise en accord a été nécessaire pour deux raisons essentielles. Tout d'abord il a fallu éliminer les termes que j'avais pu récolter mais qui ne serviraient pas ni en recherche d'informations, ni lors de l'indexation. D'autre part beaucoup de termes n'étaient pas employés au Musée car leurs synonymes étaient plus souvent utilisés. De ce fait j'ai remplacé ces termes par leurs équivalents, mais j'ai conservé les candidats-descripteurs exclus afin d'en faire par la suite des termes associés et des non-descripteurs, c'est-à-dire des « *synonymes ou quasi-synonymes d'un terme préférentiel*¹⁵ ».

Tout en sélectionnant les futurs descripteurs, j'ai vérifié si chaque terme était bien un nom commun ; ainsi dans le projet de thésaurus du Musée il y avait des noms au pluriel qu'il a fallu remplacer ou corriger.

4) Le choix des relations entre descripteurs

Mon premier travail quant aux relations à établir entre les descripteurs a été réalisé seule. J'ai repris les deux thésaurus de base précédemment cités et j'ai extrait de ceux-ci les relations sémantiques et les thèmes qui m'intéressaient afin de comparer ces thésaurus aux relations sémantiques dont j'avais besoin. En comparant ceci au vocabulaire qui a été conservé et au projet de thésaurus du Musée, j'ai commencé par définir les différentes facettes du thésaurus représentant chacune un thème majeur au Musée, que ce soit au niveau de l'indexation ou de la recherche d'informations ; j'ai ainsi défini ces facettes : art / agriculture / économie / géographie / histoire / patrimoine / religion / science .

Une fois ces différentes facettes définies, j'ai utilisé la sélection de descripteurs et j'ai associé à chaque facette la liste de descripteurs choisis qui y était liée d'un point de vue

¹⁵ Norme ISO 2788

sémantique. Par exemple tous les termes en rapport avec la religion ont été rassemblés dans un même dossier.

Ainsi, en m'aidant du projet de thésaurus du Musée, et en concertation avec madame Vézilier, attachée de conservation au Musée, j'ai repris des relations sémantiques trouvées dans l'*Atlas du patrimoine*, je les ai analysées en les comparant au thésaurus commencé par madame Vézilier et j'ai défini de cette façon les termes génériques en premier, puis leurs termes spécifiques et associés. A chaque facette du thésaurus, je menais ce travail puis je faisais un bilan avec ma tutrice professionnelle au sujet des relations sémantiques incorrectes ou des descripteurs qui n'apparaissaient plus comme pertinents et qui ont donc été éliminés du thésaurus pendant cette étape du travail. Ceci montre à quel point un thésaurus nécessite des mises à jour fréquentes et régulières. Par ailleurs la difficulté majeure pendant cette étape était que les termes demeuraient nombreux du fait que le fonds documentaire est spécialisé et les recherches d'informations très fines. De ce fait, la mise en accord au sujet des relations sémantiques a été longue à définir.

5) L'adaptation du thésaurus aux normes

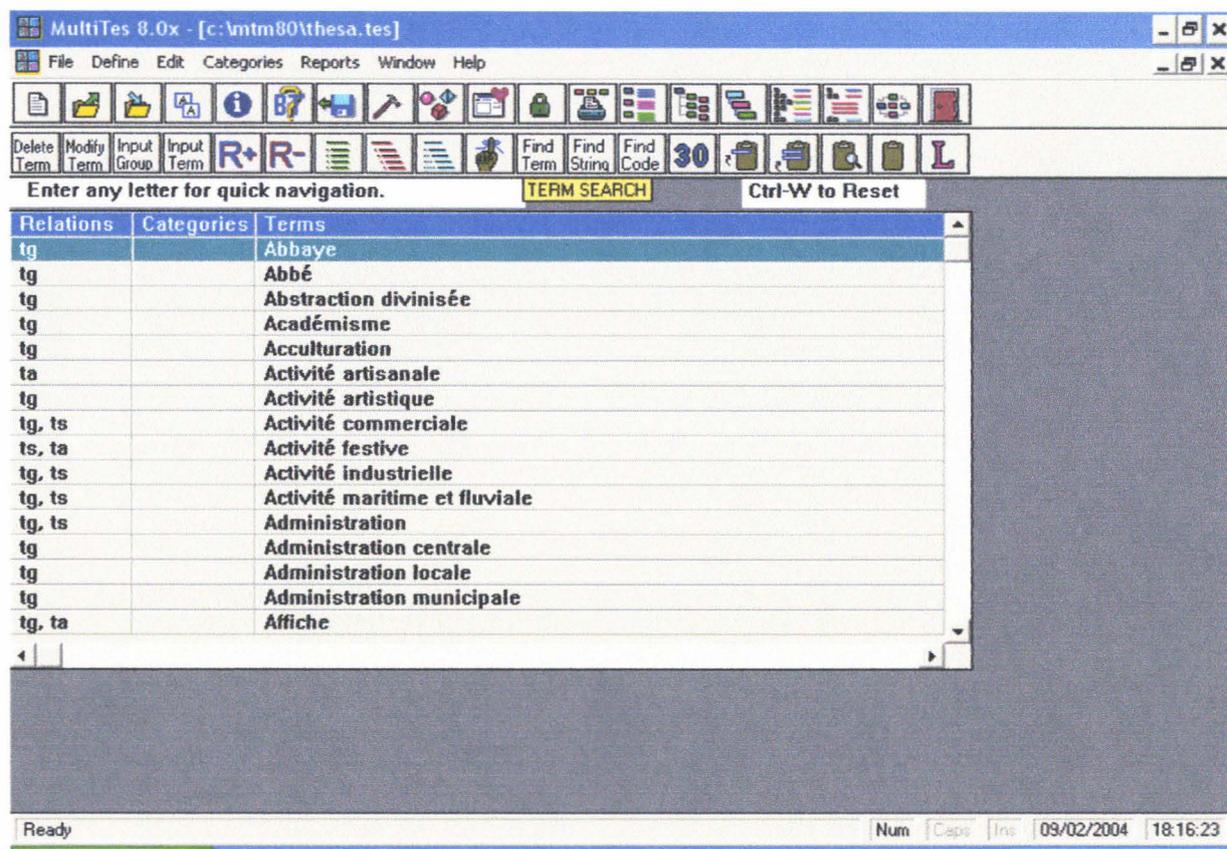
Afin de respecter les normes de construction de thésaurus, j'ai utilisé le logiciel *Multites*¹⁶ ; en effet l'emploi d'un logiciel pendant l'élaboration d'un tel outil documentaire permet non seulement de manier les concepts de façon plus rapide, mais aussi d'éviter des erreurs liées à l'homme pendant le traitement de l'information : oublis, répétitions *et caetera*. *Multites* a également l'avantage de respecter les normes internationales ISO.

Ce logiciel permet de rentrer dans la base une liste de candidats-descripteurs afin d'établir manuellement les relations sémantiques. Ensuite il est possible de visualiser une version hiérarchique ou alphabétique du thésaurus. Un autre atout de *Multites* est que les relations sémantiques sont nommées en anglais mais qu'elles peuvent être redéfinies dans la langue du thésaurus créé. Grâce au respect des normes, le logiciel permet :

- De ranger systématiquement les termes par ordre alphabétique
- D'interdire les doublons ; ainsi un terme ne pourra pas être intégré deux fois dans le thésaurus
- De préciser les relations incorrectes. Par exemple, si un terme spécifique a déjà un terme générique, il ne sera pas possible d'inverser la relation à moins que celle-ci soit d'abord supprimée du thésaurus.

¹⁶ Il est possible de télécharger une version d'évaluation du logiciel sur le site www.multites.com

L'interface du logiciel, qui nécessite un accès avec mot de passe, se présente comme ceci :



Voici un tableau récapitulatif des actions possibles avec le logiciel que j'ai le plus exploitées :

ICONES	SIGNIFICATION
	Ajout d'une relation sémantique
	Retrait d'une relation sémantique
	Effacer un descripteur du thésaurus
	Modifier le descripteur
	Ajouter au thésaurus un descripteur

Une fois les relations sémantiques définies en français, j'ai rentré dans le logiciel l'ensemble des descripteurs qui avaient été sélectionnés et j'ai défini pour chacun d'entre eux les relations sémantiques associées. Pour chaque descripteur il était possible de cliquer sur celui-ci afin d'obtenir une liste de termes lui étant associé d'un point de vue sémantique avec une fenêtre comme celle-ci :



Le logiciel m'a ainsi permis d'obtenir une liste hiérarchique et alphabétique du thésaurus¹⁷ qui ont donné lieu à l'élaboration définitive de cet outil documentaire. Enfin il est possible avec *Multites* d'élaborer une interface Internet pour une navigation sur écran dans le thésaurus. Néanmoins cette potentialité n'a pas été exploitée pendant mon stage car le thésaurus servait avant tout pour l'indexation, et une version papier était donc plus utile pour l'attachée de conservation du Musée. D'autre part le thésaurus était destiné à un usage interne ; par conséquent il avait peu d'utilisateurs et une version imprimée semblait suffisante. En dernier lieu le thésaurus devait être inséré à la base de données documentaire *Mobytext* et donc une version en ligne du thésaurus n'aurait pas servi au sein du Musée de Flandre.

IV) Réalisations et perspectives

1) Présentation du logiciel *Mobytext*

Le Musée de Flandre emploie le logiciel *Mobydoc*. Celui-ci provient d'une société du même nom basée à Toulouse et l'ensemble de leurs logiciels ont été mis en place par des professionnels de la documentation. Aujourd'hui, plus de trois cents institutions à travers le monde emploient ce logiciel. *Mobydoc* est paramétrable afin de s'adapter à différentes organisations et à différents fonds. De plus les applications sont modulables ; ainsi le logiciel

¹⁷ L'ensemble du thésaurus figure en annexe

peut être monoposte ou installé en réseau. Celui-ci est agréé et utilisé par la Direction des Musées de France et il sert à gérer les collections des Musées. Ce logiciel comprend cinq applications :

- *Micromusée* pour la gestion des collections
- *Collections privées* pour gérer l'acquisition d'objets
- *Sibase* pour gérer les collections de sciences naturelles
- *Gapi* pour la gestion d'archives
- *Mobytext* pour la gestion de centres de documentation

L'application avec laquelle j'ai utilisé le thésaurus, *Mobytext*, permet de gérer des notices bibliographiques grâce aux champs principaux suivants :

- Identification (qui précise un numéro d'arrivée de la notice dans la base)
- Titres
- Mention d'édition
- Adresse de publication
- Description physique
- Collection
- Mot clé
- Indices systématiques (pour préciser la cotation)
- Auteur
- Catalogage

Tous les champs ne sont pas obligatoires dans la notice, et chaque champ possède des sous rubriques afin que ce soit l'utilisateur qui désigne le degré de spécialité de l'indexation. Le thésaurus sert pour la hiérarchisation des liens entre les mots-clés, car *Mobytext* est un logiciel au sein duquel il est possible de créer autant de thésaurus qu'on le désire. Le logiciel s'adapte ainsi à différents points de vue quant à l'indexation documentaire.

2) Utilité du thésaurus dans la base de données

Le thésaurus élaboré permet de faciliter l'indexation au sein du champ « mot-clé » du logiciel *Mobytext*. Cette application permet de sélectionner un terme dans le thésaurus et de l'insérer dans la notice bibliographique. Le nombre de mots-clés n'est pas limité par le logiciel. Cependant pour chaque nouveau terme du thésaurus inséré pour la première fois dans

une notice, il faut décrire le terme et en définir ses termes génériques, spécifiques, et associés grâce à une fenêtre particulière¹⁸.

Lors de la recherche d'informations le logiciel prend en compte la hiérarchie du thésaurus, ce qui a l'avantage d'affiner ou d'élargir les recherches pour les usagers. La version imprimée du thésaurus semblait nécessaire car les usagers doivent employer des termes présents dans les notices bibliographiques comme mots-clés afin que la recherche documentaire aboutisse.

3) Réalisation et entrée du thésaurus.

L'entrée du thésaurus s'est réalisée par « autopostage ¹⁹ ». Il s'agit d'insérer les termes du thésaurus dans le logiciel au fil de l'indexation en désignant pour chaque descripteur employé les termes qui y sont associés d'un point de vue sémantique dans le thésaurus. Je n'ai pas inséré l'ensemble du thésaurus mais environ deux cents termes. Cette technique comporte un atout. En effet elle permet d'insérer seulement dans le logiciel les descripteurs utiles et ceci constitue déjà un premier outil de correction du thésaurus. Afin d'évaluer cet outil documentaire, j'ai utilisé la base de données *Mobytext* pour enregistrer 840 ouvrages et pour en indexer une centaine. L'évaluation du thésaurus est nécessaire car elle permet de voir si le travail élaboré est fiable et utile dans la base de données. Pendant cette indexation, quelques relations ont été modifiées et ceci révèle un des écueils principaux d'un thésaurus : sa mise à jour doit être régulière. De par l'évolution constante du vocabulaire et des usages des termes, c'est un outil documentaire qui ne peut pas rester figé et qui doit être fréquemment analysé. Cependant je n'ai pas eu le temps d'indexer l'ensemble du fonds et il est à prévoir que des modifications du thésaurus seront possibles car l'indexation de l'ensemble des monographies ainsi que la fréquence des recherches d'informations révéleront des lacunes dans la couverture des domaines et des relations entre descripteurs établies au sein du thésaurus.

4) Le système de cotation

L'indexation des documents a aussi pour objectif de retrouver des monographies d'un point de vue physique. Or, le fonds documentaire du Musée n'était pas classé, et son rangement par thèmes n'était pas matérialisé. Par conséquent il était nécessaire de trouver une solution afin que les recherches d'informations soient vraiment utiles aux usagers. Car c'est

¹⁸ Celle-ci apparaît en annexe.

¹⁹ Ce terme est emprunté à l'œuvre de Philippe Lefèvre, *La recherche d'informations, du texte intégral au thésaurus*.

une chose de savoir que l'on possède un livre, c'en est une autre de pouvoir le retrouver physiquement. Le système de classification de Dewey a d'emblée été exclu comme solution car une année précédente un stagiaire l'avait utilisée mais cette classification ne fonctionnait pas du fait que le fonds documentaire était trop spécialisé.

J'ai donc réfléchi à une solution pour ranger les documents et les retrouver. Dans un premier temps je suis allée visiter une bibliothèque de Musée afin d'analyser leur système de rangement. Je me suis rendue au centre de documentation du Musée des Beaux-Arts de Lille et j'ai examiné leur système de classement. Celui-ci comportait plusieurs caractéristiques essentielles : la classification décimale de Dewey n'était pas employée ; le fonds n'était pas rangé par thème ; chaque type d'ouvrages (catalogue d'exposition, compte-rendu...) n'était pas réuni ensemble. Ce fonds documentaire avait donc autant de difficultés à être classé. Face à ce problème, j'ai trouvé comme solution l'idée de reprendre des thèmes importants de thésaurus afin d'en faire un plan de classement. J'ai ainsi défini les 14 thèmes essentiels du fonds documentaire symbolisés ainsi :

LIT. J	Littérature de jeunesse
ARC	Architecture
LIT	Littérature
ETH	Ethnologie
MUS	Muséologie
EXP	Catalogue d'exposition
ART.D	Arts décoratifs
SCU	Sculpture
ART.G	Gravure
REL	Religion
HIS	Histoire
SC	Sciences
GEO	Géographie
ART	Art

A ceci j'ai ajouté un numéro d'inventaire pour chaque livre afin de les différencier sur les étagères. De plus cette cotation peut être insérée à *Mobytext*. Je ne disposais pas du matériel nécessaire pour coter les livres. Par conséquent, en accord avec ma tutrice professionnelle, j'ai coté chaque livre en y insérant un post-it. Le Musée doit équiper ces livres d'étiquettes au dos de chacun mais ce projet était en cours de réalisation à la fin de mon stage.

5) Les perspectives

En premier lieu, l'élaboration d'un thésaurus a permis un accord au sein du Musée au sujet de la manière d'indexer les documents, et ceci est visible au fait que les acquisitions pourront moins faire l'objet de doublons grâce aux recherches documentaires possibles avec *Mobytext*. L'exemple de monographies acquises plusieurs fois révèle l'importance du thésaurus dans la base de données qui a permis de retrouver les livres non seulement lors des recherches d'informations, mais aussi d'un point de vue physique à l'aide du plan de classement que j'ai mis en place. L'élaboration d'un thésaurus a donc permis une meilleure lisibilité du fonds documentaire. Les documents ont pu être classés, notamment par thèmes, afin de pouvoir être retrouvés. Cet outil d'indexation constitue ainsi un « *élément essentiel de la chaîne qui assure la liaison entre le document et son utilisateur*²⁰ ». Le thésaurus permet d'établir un pont entre l'utilisateur et l'indexeur grâce à un langage contrôlé moins ambigu que le langage naturel.

²⁰ LAUREILHE, Marie-Thérèse. *Le thésaurus, son rôle, sa structure, son élaboration*. 2^{ème} édition. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1981.

Conclusion

Ainsi, le thésaurus apparaît comme un moyen d'indexation fiable, car celui-ci peut s'adapter à chaque organisation (dans le choix du vocabulaire) tout en permettant une meilleure lisibilité d'un fonds documentaire. Cette mission au Musée de Flandre m'a permis d'acquérir une expérience professionnelle lors de l'élaboration du thésaurus. Tout en ayant mené à bien ce projet, j'ai pu utiliser des savoirs en Sciences de l'Information acquis pendant ma première année de MASTER. J'ai pu mieux comprendre les enjeux liés à l'ingénierie linguistique, car le langage naturel, de par sa complexité et sa subjectivité, semble difficile à modéliser. Toutefois la durée du stage m'a semblée trop courte par rapport au travail qui devait être mis en place au sein du fonds documentaire

Au-delà de cet acquis professionnel, la mise en place d'un outil documentaire au sein d'un musée a représenté pour moi une expérience intellectuelle motivante. En effet je me suis familiarisée avec le patrimoine du Musée et j'ai découvert de cette façon des éléments culturels de l'histoire flamande qui m'étaient inconnus auparavant.

En conclusion, la gestion du fonds documentaire devenait de plus en plus indispensable et l'acquisition d'un outil d'indexation s'imposait. Le seul inconvénient demeure de ne pas avoir pu approfondir ma réflexion au sujet de l'ingénierie linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

I) Construction de thésaurus

AITCHISON, Jean, GILCHRIST, Alan. *Construire un thésaurus : manuel pratique*. Paris : ABDS, 1992. ISBN : 2901046436.

LAUREILHE, Marie-Thérèse. *Le thésaurus, son rôle, sa structure, son élaboration*. 2^{ème} édition. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1981.

VAN SLYPE, Georges. *Les langages d'indexation: conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : Les Editions d'Organisation, 1987. (Collection Systèmes d'Information et de Documentation). ISBN : 2-7081-0760-7.

MANIEZ, Jacques. *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : Les Editions d'Organisation, 1987. (Collection Systèmes d'Information et de Documentation). ISBN : 2-7081-0833-6.

AFNOR. Norme Z47-100, *Règles d'établissement des thésaurus en langue français*, AFNOR, 1981.

ISO. *Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*. ISO, 1986.

II) Les thésaurus consultés

Seine-Saint-Denis. [Consulté durant mon stage]

<<http://www.atlas-patrimoine93.net/html/outil/thesaurus/thesaurus.htm>>

Thésaurus qui a pour thème principal l'art et les sciences humaines, qui m'a permis de rassembler du vocabulaire.

RICHARD, Philippe. *Ethnophoto : thésaurus pour l'analyse de la photographie ethnographique du domaine français*. Paris : Edition de la Maison des sciences de l'homme, 1997. ISBN : 273510754X

III) Réflexion générale sur les thésaurus et les outils documentaires.

Association pour le traitement automatique des langues.[Consulté le 25/06/2004]

<<http://www.atala.org/je/je-010310.html>>

Association qui regroupe des articles en TAL

LEFEVRE, Philippe. *La recherche d'informations : du texte intégral au thésaurus.*

Paris : Hermès science, 2000. ISBN : 2-7462-0173-9

HOLZEM, Maryvonne. *Terminologie et documentation, pour une meilleure circulation des savoirs.* Paris : ADBS, 1999. (Collection Sciences de l'information). ISBN : 2-84365-032-1

LAMIZET, Bernard, SILEM, Ahmed. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication.* Paris : Ellipses, 1997. ISBN : 2-7298-4766-9

AFNOR. *Vocabulaire de la documentation.* 2^e édition. AFNOR : Paris, 1987. ISBN : 2-12-484-021-8

Syzel, Barbara. Villeneuve d'Ascq : Université de Lille 3, UFR IDIST. *Adaptation d'un thésaurus à un site portail.* 92pages. Mém. maîtrise : Sciences de l'Information et de la Documentation : Lille3 : 2000.

CHAUMIER, Jacques. *Les techniques documentaires.* 8^{ème} édition. Paris : Presses universitaires de France, 2000.

IV) Le Musée de Flandre

Musée de Flandre. [Consulté le 01/06/2004]

<http://www2.ac-lille.fr/patrimoine-caac/cassel/index.htm> Présentation du Musée de

Cassel

CONSEIL GENERAL DU NORD, MUSEE DEPARTEMENTAL DE CASSEL.

Projet scientifique et culturel. (1999 et 2003)

Annexes

- I) Le Musée de Flandre
- II) Extraits du projet de thésaurus de Madame Vézilier
- III) Mobytext
- IV) Thésaurus élaboré lors du stage

I Exemples d'œuvres du Musée de Flandre



1) Alexis Bafcop, le *Carnaval de Cassel*, 1876, collection du Musée de Flandre

2) L'Hôtel de la Noble Cour



3) Une tête de géant

4) Un exemple d'exposition organisée par le Musée de Flandre

